

A photograph of a cave opening with a large tree trunk in the foreground, looking out towards a bright sky.

Les risques naturels : évaluation, prévention, indemnisation (Modules 1 & 2)

Inter (18h)

Code RC01M12

Nouveau

Les + de cette formation

Cette formation s'intègre dans un parcours de formation modulaires, dédié à la gestion des risques naturels géologiques : de la prévention à la protection civile, en passant par l'indemnisation des dommages.

Ce parcours conçu en complémentarité se décompose en 4 modules.

Tarif : 1650 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 18h

Informations complémentaires

Pour aller plus loin :
Stage **LES RISQUES NATURELS : LA GESTION DE CRISE (MODULE 3&4)**, s/réf. RC01M34.

Pour qui ?

Elus et agents territoriaux en charge de la gestion des risques et impliqués dans l'organisation de gestion de crise.
Assureurs.

La Mission HANDICAP du BRGM est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap | **Nous contacter** pour toute demande.

Pré requis

Aucun

Objectifs de formation

Identifier les mécanismes à l'origine des phénomènes naturels géologiques et hydrométéorologiques, afin d'évaluer et de prévenir ce type de risques.
Identifier le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles et en définir les moyens à mettre en œuvre pour mieux gérer ces risques.

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

Programme détaillé

MODULE 1 : LES RISQUES NATURELS GEOLOGIQUES

Les phénomènes naturels

- Définitions.
- Phénomènes géologiques : mouvements de terrain, coulées de boues, retrait-gonflement des argiles, séismes, érosion côtière...
- Phénomènes hydrométéorologiques : submersions marines, inondations par remontées de nappe.

L'aléa et l'évaluation du risque : données, méthodes et moyens

- Inventaire et caractérisation des événements : données disponibles, limites des méthodes et moyens.
- Evaluation et représentation à différentes échelles de l'aléa, définition de niveaux d'aléa.
- Caractérisation et identification des enjeux et de leur vulnérabilité.
- Evaluation du risque.
- Présentation de bases de données existantes, manipulation, consultation (GEORISQUES).

La prévention des risques naturels

- Information et formation.
- Outils réglementaires pour l'aménagement et l'urbanisme (PPRN...).
- Parades face aux risques.
- Politique et démarche de prévention.

MODULE 2 : LE SYSTEME D'INDEMNISATION FACE AUX RISQUES DE CATASTROPHE NATURELLE

Le régime CAT NAT

La réduction des risques

- Apport R&D: La modélisation/ simulation.
- Le système CATNAT: pour quels risques ?
- Lien avec la politique de réduction du risque.

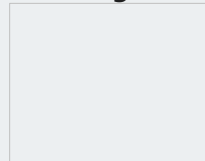
Moyens pédagogiques

Formation modulaire. Exposés théoriques, présentations de cas d'étude, exercices pratiques.

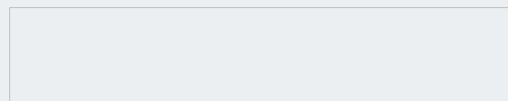
Responsable pédagogique : Julien REY, ingénieur à la Direction Risques et Prévention du BRGM.

Parcours de formation en partenariat avec la Caisse Centrale de Réassurance et CRISOTECH :

- **Module 1 : Les phénomènes de catastrophes naturelles expliqués par les experts du BRGM pour mieux estimer et prévenir le risque.**
- **Module 2 : Une meilleure connaissance du système d'indemnisation français des dommages liés aux catastrophes naturelles.**



- Modules 3 et 4 : La gestion de crise communale.



Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation, à travers des activités de découvertes et de questionnements, des exercices d'applications, des quiz et un jeu de mise en situation.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant où il est invité à déterminer ses acquis au regard des objectifs mentionnés ci-dessus

Responsable pédagogique

Julien REY, ingénieur à la Direction des Risques et Prévention du BRGM.

Prochaine(s) session(s)